



### **Phase 3 – Reprise de la pratique du tennis à l'intérieur**

Nous sommes heureux d'annoncer que le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal ont autorisé la pratique du tennis à l'intérieur à compter du lundi 22 juin.

Toutefois, il est important de noter que les mesures sanitaires ne nous permettent pas d'ouvrir les vestiaires ni la zone de restauration dans la phase 3 de cette réouverture.

Dès le **vendredi 19 juin**, nous accepterons les réservations de terrains intérieurs en ligne, autant pour les détenteurs de la carte Accès Montréal que pour les usagers réguliers.

Rappel: Depuis le 1er juin 2020, le privilège de réservation des joueurs de 17 ans et moins est restreint à un maximum de 50 % des terrains, plutôt qu'à l'ensemble des terrains disponibles. Cette mesure sera en vigueur durant toute la période estivale. Nous estimons qu'en mettant en œuvre cette nouvelle disposition, nous pouvons continuer de respecter notre mission de favoriser le développement des jeunes par la pratique du tennis tout en offrant plus de possibilités de jeu aux adultes et ainsi répondre aux besoins de la population de Montréal en cette période exceptionnelle.

Pour le reste, les conditions de réservation restent les mêmes et nous vous invitons à consulter [l'onglet Tennis](#) pour obtenir plus d'information à ce sujet.

Notez que nous sommes à effectuer les derniers aménagements sur les terrains extérieurs 5 à 11 et qu'ils seront disponibles à partir du 30 juin 2020.

[Cliquez ici pour accéder à la plateforme de réservations de terrains.](#)

Dans le cadre de cette phase 3, nos heures d'ouverture seront les suivantes :



Tous les jours (7 h – 22 h)



### DE NOUVELLES RÈGLES DANS LA PHASE 3

La Direction de la santé publique et la Ville de Montréal nous imposent des règles et nous demandons donc à nos usagers de se conformer aux nouvelles mesures.

En phase 3, ces mesures comprennent :

1. Le jeu en double est maintenant autorisé.
2. La signature d'une acceptation de prise de risque sera obligatoire pour l'accès aux installations.
3. Seule la pratique récréative ou les ligues récréatives du tennis sont autorisées.
4. Les leçons privées de tennis sont autorisées selon les directives suivantes:
  - a. Pratique encadrée par un entraîneur (maximum de 4 participants par terrain).
  - b. L'entraîneur doit être certifié et doit se conformer au protocole sanitaire recommandé par Tennis Québec.
5. Pendant la phase 3, nous fonctionnerons en mode «jouez et quittez». Nous vous prions de ne pas vous présenter plus de 10 minutes avant l'heure de votre réservation et de quitter les installations dès que votre séance est terminée. À cet effet, tout le mobilier des aires communes a été retiré ainsi que les chaises entre les terrains.
6. Les vestiaires, les douches et la zone de restauration demeurent fermés. Nous demandons aux usagers de ne pas se changer dans les toilettes et de se présenter au Stade en tenue de tennis.
7. Nous devons adhérer à des protocoles de distanciation sociale, comme rester à 2 mètres (6 pieds) de distance en tout temps et nous encourageons le port du masque lorsque cette distanciation n'est pas possible.



*En cas d'infraction aux règles énoncées ou aux règlements et politique de location du stade IGA, Tennis Canada – Stade IGA se réserve le droit d'exclure les joueurs en cause et de leur refuser l'accès aux installations pour une durée de 30 jours à compter de la date de l'infraction.*

### IMPORTANT POUR VOTRE 1<sup>re</sup> VISITE

La réception sera de retour dans l'espace habituel à l'entrée du Stade IGA, mais nous accueillerons un maximum de 4 usagers à la fois à l'intérieur.

Vous devrez payer par carte de crédit ou par Interac; **l'argent comptant ne sera pas accepté**. Vous aurez la possibilité d'acheter, à la réception, des crédits qui seront versés à votre compte Jegysoft afin de faciliter les transactions futures.

### CONSEILS ET RECOMMANDATIONS POUR LES JOUEURS DE TENNIS

Tennis Québec a émis des recommandations pour assurer la pratique de notre sport dans un environnement sécuritaire.

[Lire les conseils et recommandations pour les joueurs de tennis](#)

Nous continuerons à collaborer étroitement avec les autorités sanitaires et la Ville de Montréal pour adapter nos procédures et assouplir, si possible, nos conditions d'accès une fois que la phase 4 sera amorcée.



Nous sommes reconnaissants de votre soutien continu et de votre collaboration.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes, n'hésitez pas à communiquer avec notre service à la clientèle par courriel à [receptionstadeiga@tenniscanada.com](mailto:receptionstadeiga@tenniscanada.com).